

**Vote de la répartition présentée par le Chef d'établissement des moyens alloués par l'I.A.**  
**Refus de vote : 14 Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 0**

**MOTION sur la dotation horaire globale (D.H.G.) :**  
**Conseil d'Administration du mardi 11 Février 2014**

Cette motion est présentée afin d'accompagner le vote concernant la répartition des moyens qui nous sont alloués à la rentrée scolaire 2014-2015.

Les représentants **des personnels d'éducation, des personnels de service, des parents d'élèves, des élèves et des élus locaux** au C.A. du Collège François Villon à St Fargeau-Ponthierry contestent les moyens alloués par les services de l'Inspection Académique, en baisse de 34,5 heures, alors que ces mêmes services prévoient une baisse d'effectif d'une dizaine d'élèves seulement.

Au vu du tableau prévisionnel des effectifs, nous devons prévoir pour cette rentrée 2014 :

- 7 classes de sixième
- 8 classes de cinquième (pour accueillir les 200 élèves actuellement répartis dans 8 classes de 6e)
- 7 classes de quatrième
- 7 classes de troisième

**Une autre structure aurait pour conséquence des classes de 6e et de 5e surchargées, à 29 élèves par classe.**

Par ailleurs, notre H/E n'est que de 1,11, l'un des plus bas des collèges de « notre catégorie A » pour le département de Seine-et-Marne.

Les années précédentes ont en outre vu des dégradations :

- la suppression d'une ½ heure en Français sur le niveau cinquième, initiée à la rentrée 2009, est maintenue.
- L'Histoire-Géographie et Education Civique reste, elle aussi, aux horaires planchers sur l'ensemble des cycles du collège.

**Dans l'intérêt de tous et en particulier des élèves, les représentants au C.A. demandent l'attribution, dès maintenant, des heures nécessaires pour :**

- **le maintien des 29 divisions existantes actuellement au collège**
- **le maintien des heures permettant le renouvellement des projets destinés aux élèves les plus en difficultés.**
- **Les moyens équivalents en heure poste (notamment en lettres) afin que les enseignants puissent assurer convenablement l'ensemble de leurs missions.**

*Signature : L'ensemble des représentants au C.A.*